



# PAROISSE DE SAINT-CÔME

PROVINCE DE QUÉBEC

## PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

Aux Contribuables de la susdite paroisse

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, ALICE RIOPEL directrice générale de la susdite paroisse, que lors de sa séance ordinaire du QUATORZIÈME jour du mois d'OCTOBRE 2014,

**LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ**

**LE RÈGLEMENT NO 537-2014**

**AYANT POUR EFFET** d'établir des règles concernant la numérotation civique.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 21<sup>e</sup> jour d'OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE.

Signé

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE